

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 265

présenté par

Mme Janvier, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 16

Supprimer l'alinéa 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer un alinéa introduit par le Sénat qui allonge inopportunément la liste des missions de la CNSA.